### **COMMUNE DE CHATELLERAULT**

## Délibération du conseil municipal

du 9 avril 2015 n° 18 page 1/2

**RAPPORTEUR: Madame Corine FARINEAU** 

OBJET : Gymnase Jean Macé – Travaux d'amélioration des vestiaires Signature des marchés de travaux - Demande de subventions

Mesdames, Messieurs,

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux détaillés cidessous, qui se décomposent en 10 lots techniques :

Lot 1 Désamiantage	Lot 6 Menuiserie bois intérieure
Lot 2 Maçonnerie Démolitions	Lot 7 Carrelage - Faïence
Lot 3 Menuiseries extérieures alu. et serrurerie	Lot 8 Peinture
Lot 4 Ouvrages en plaques de plâtre	Lot 9 Electricité
Lot 5 Plafonds suspendus	Lot 10 Plomberie – Chauffage - Ventilation

Le coût global estimé est de 421 743 € TTC.

Dépenses		Recettes	
Travaux de réhabilitation	421 743€	Département de la Vienne (contrat de développement)	100 000€
		Autofinancement	321 743€
TOTAL	421 743€	TOTAL	421 743€

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 28 du code des marchés publics relatifs à la procédure adaptée,

**VU** l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la signature par le Maire des marchés sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

**CONSIDERANT** la nécessité d'améliorer le fonctionnement des vestiaires devenus vétustes tout en les rendant conformes aux normes d'accessibilité et de sécurité.

### **COMMUNE DE CHATELLERAULT**

# Délibération du conseil municipal

du 9 avril 2015 n° 18 page 2/2

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues, ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier,
- de solliciter aux taux les plus élevés, des subventions auprès des organismes publics concernés.

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire : 411.6 / 2313 / P 1067 / 5330 du budget 2015.

#### **UNANIMITE**

Certifiée exécutoire Pour ampliation,

Par le Maire Pour le Maire et par délégation,
Transmis à la sous préfecture, le 13/04/2015 N° 2293 La responsable du service juridique

Publié au siège de la mairie, le 13/04/2015 Nadège GROLLIER